

# CHARTRE D'ADHÉSION

## ANNUAIRE ASSOCIATIONS D'ENTRAIDE

Les éléments de la présente charte s'appliquent aux associations d'entraide aux usagers et à l'entourage dans le champ de l'addictologie qui souhaitent figurer dans l'annuaire régional des Pays de la Loire.

### OBJECTIFS DE L'ANNUAIRE

- Faciliter la visibilité et l'accès aux associations d'entraide en addictologie de la région des Pays de la Loire pour les professionnels, les usagers et l'entourage
- Améliorer l'offre de soins et d'accompagnement pour les patients/usagers et pour l'entourage
- Valoriser la place et le rôle des associations d'entraide

### PRINCIPES ÉTHIQUES

En inscrivant votre association d'entraide à l'annuaire, vous vous engagez à ce qu'elle soit en accord et respecte les valeurs suivantes :



Votre association s'engage également à promouvoir des pratiques qui garantissent le **respect des droits fondamentaux, de la sécurité et de l'intégrité des personnes sans dévoiement de la liberté de pensée, d'opinion ou de religion.**

Enfin, l'association doit respecter les sept engagements du contrat d'engagement républicain.



### Informations visibles en ligne

Les données des associations d'entraide seront disponibles en accès libre sur le site internet de la SRAE Addictologie des Pays de la Loire.

L'inscription à cet annuaire vaut accord pour la publication des informations suivantes :

- Nom de l'association
- Adresse postale (au minimum la ville)
- Coordonnées (téléphone et/ou adresse mail)
- Site internet
- Périmètre d'intervention
- Types d'addictions prises en charge
- Personnes accueillies
- Activités / Interventions de l'association

Je suis une association d'entraide et je souhaite être référencée.



## ENTRÉE DANS L'ANNUAIRE

Pour être répertoriées dans l'annuaire, les associations doivent compléter le [formulaire d'inscription](#) en ligne et s'engager à respecter la présente charte.

Avant l'intégration dans l'annuaire, la SRAE Addictologie prendra contact avec les associations afin de vérifier les informations, ainsi que le respect des valeurs énoncées dans la présente charte. En cas de besoin, la Commission Usagers\_Entourages pourra être sollicitée pour valider ou non l'inscription d'une association.



## MISE À JOUR

Les associations d'entraide répertoriées s'engagent à nous informer de tout changement.

Les mises à jour d'informations ou de coordonnées pourront être transmises par mail, à l'adresse suivante : [contact@srae-addictologie.fr](mailto:contact@srae-addictologie.fr).

De plus, la SRAE Addictologie réalisera une campagne de mise à jour annuelle pour vérification et validation des informations.



## CAS DE SUPPRESSION

Dans le but de maintenir un annuaire le plus à jour possible, une association pourra être retirée de l'annuaire en cas de :

- Non-réponse de plus de 2 mois lors de la campagne de mise à jour annuelle
- Questionnements ou points de vigilance identifiés (retours de patients, d'établissements de santé ou constatation de dérogations aux valeurs de la présente charte)



## TRAITEMENT DES DONNÉES / RÈGLE DE CONFIDENTIALITÉ

Pour exercer vos droits relatifs à vos données transmises (consulter, rectifier, supprimer vos données, « droit à l'oubli » de l'article 17 du RGPD), vous pouvez contacter la SRAE Addictologie des Pays de la Loire (juridiquement portée par l'Union Régionale des Acteurs de l'Addictologie, URAA). Celle-ci est responsable du traitement des données fournies. Ces données ne seront pas utilisées dans un autre but que celui de la diffusion via l'annuaire des associations d'entraide. Elles ne seront pas vendues, ni transmises, ni échangées à quelconque autre organisme, en dehors d'une disposition légale ou réglementaire en respectant alors les procédures de la CNIL.

En cas d'arrêt des activités de la SRAE Addictologie, les données à caractère personnel seront effacées, sous réserve de l'application d'autres lois en vigueur.



## BON USAGE VIS-À-VIS DE LA PROMOTION ET DE LA PUBLICITÉ

Les associations répertoriées dans l'annuaire s'engagent à ne pas utiliser leur participation directe ou indirecte à l'activité de l'annuaire à des fins de promotion et de publicité. Cet engagement ne s'applique pas aux opérations conduites par l'annuaire et destinées à le faire connaître des professionnels ou des patients concernés, dans le respect des règles déontologiques relatives à la publicité et à la concurrence.



## ENGAGEMENT

Afin d'attester avoir pris connaissance de la charte et de votre engagement à respecter les principes éthiques énoncés, nous vous prions de bien vouloir cocher la case "Je certifie avoir lu et approuvé la charte d'adhésion" dans le [formulaire d'inscription](#) en ligne.